

RACISME, HOMOPHOBIE ET DISCRIMINATION AU DÉPÔT DU TGI DE PARIS : LA LDH PORTE PLAINTE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 30 JUILLET 2020

Un article du site d'information en ligne Streetpress, en date du 27 juillet 2020, révèle les accusations d'un brigadier-chef au sein d'une unité du tribunal de grande instance (TGI) de Paris qui dénonce de graves infractions commises par des fonctionnaires de police à l'encontre des personnes retenues avant et après leurs comparutions.

Ces dénonciations ont fait l'objet de plusieurs rapports écrits émanant de ce brigadier-chef et transmis à sa hiérarchie. Ces rapports mentionnent des humiliations, des injures à caractère raciste et homophobe, des privations de nourriture et d'eau ou encore d'accès à une consultation médicale pour plusieurs personnes déferées. Ces différents faits, d'une particulière gravité, sont d'autant plus condamnables qu'ils émanent de personnes dépositaires de l'autorité publique agissant dans le cadre de leurs fonctions.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH), qui, depuis sa création, s'attache à lutter contre toutes les formes d'arbitraire, de racisme et de discrimination, a déposé ce jour une plainte auprès du Parquet. Elle demande, depuis plusieurs années et encore récemment dans un appel commun intitulé « Vérité et justice », que les pouvoirs publics respectent et fassent respecter les droits fondamentaux en manifestant le courage de la sanction. Les coupables d'arbitraire, de violence et de racisme ainsi que ceux qui ne les ont pas sanctionnés doivent rendre compte de leurs actes.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

